



الشركة الدولية للايجار المالى  
Compagnie Internationale de Leasing

## COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Société anonyme au capital de 25.000.000 DT  
16 avenue Jean Jaurès - Tunis -  
MF. 381878SAM000

### RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 16 MAI 2017

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2016.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2014 pour un montant de 3.669.540 Dinars, devenues libres au cours de cette année.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

❖ Résultat net 2016	:	8.853.403
❖ Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	:	51.401
❖ Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S)	:	3.669.540
Total Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	:	3.720.941
❖ Report à nouveau (soumis à la R/S)	:	7.242.790
<b>Total</b>	:	<b>19.817.134</b>
❖ Dotation au fonds social	:	- 400.000
❖ Réserves pour Réinvestissements exonérés	:	- 5.150.000
<b>Solde à affecter</b>	:	<b>14.267.134</b>
❖ Dividendes à distribuer (non soumises à la R/S)	:	- 3.700.000
❖ Dividendes à distribuer (soumises à la R/S)	:	- 550.000
<b>Total des Dividendes à distribuer</b>	:	<b>- 4.250.000</b>
❖ Report à nouveau (distribuable en franchise de R/S)	:	20.941
❖ Report à nouveau (soumis à la R/S)	:	9.996.193
<b>Total Report à nouveau</b>	:	<b>10.017.134</b>

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,850 DT par action, dont 0,740 DT distribuables en franchise de retenues à la source et 0,110 DT soumis à la retenue à la source.

L'Assemblée générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 25/05/2017

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération des trois Comités créés conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°2011-06 du 20 mai 2011 à 15.000 DT par Comité.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence, englobant les rémunérations des Comités, à 108.000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2019 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- SOCIETE GENERALE FINANCIERE
- Habib BOUAZIZ
- Sofiene HAJ TAIEB
- Skander KAMMOUN
- Chokri BEN AYED

- Mustapha BEN HATIRA

Les deux administrateurs Chokri BEN AYED et Mustapha BEN HATIRA sont qualifiés de membres indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48.

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne Mr Skander KAMMOUN en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Horwath ACF (membre de Crowe Horwath), représenté par Mr Noureddine BEN ARBIA en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société ainsi que des états financiers IFRS pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2019.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2017, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **ONZIEME RESOLUTION**

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2019.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## BILAN RELATIF A L'EXERCICE 2016 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2016	2015	MONTANT	%
<b>ACTIFS</b>				
Caisses et avoirs auprès des banques	10 388 968	8 307 225	2 081 743	25,06%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	413 823 455	382 619 571	31 203 884	8,16%
Portefeuille-titres commercial	11 000 000	500 000	10 500 000	2100,00%
Portefeuille d'investissement	27 797 128	22 425 718	5 371 410	23,95%
Valeurs Immobilisées	5 150 229	3 766 313	1 383 916	36,74%
Autres actifs	5 414 258	5 126 622	287 636	5,61%
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>473 574 038</b>	<b>422 745 448</b>	<b>50 828 590</b>	<b>12,02%</b>

	31 Décembre		Variation	
	2016	2015	MONTANT	%
<b>PASSIFS</b>				
Dettes envers la clientèle	3 299 044	3 128 318	170 726	5,46%
Emprunts et dettes rattachées	366 320 579	328 404 539	37 916 040	11,55%
Fournisseurs et comptes rattachés	31 463 118	24 448 374	7 014 744	28,69%
Autres passifs	8 871 942	7 797 152	1 074 790	13,78%
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>409 954 684</b>	<b>363 778 383</b>	<b>46 176 301</b>	<b>12,69%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social	25 000 000	25 000 000	0	0,00%
Réserves	31 598 438	29 840 506	1 757 932	5,89%
Résultats reportés	10 021 454	7 126 802	2 894 652	40,62%
Actions propres	(3000 537)	(3000 244)	( 293)	0,01%
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>63 619 355</b>	<b>58 967 064</b>	<b>4 652 291</b>	<b>7,89%</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>473 574 038</b>	<b>422 745 448</b>	<b>50 828 590</b>	<b>12,02%</b>

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING****C.I.L**

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 - Tunis

**EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016**

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	25 167 770	2 050 208	7 294 191	8 853 403	(3 000 537)	4 320	67 869 355
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			(3 669 540)		3 669 540				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 Mai 2017			5 150 000	400 000	3 303 403	(8 853 403)			-
Dividendes					(4 250 000)				(4 250 000)
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	25 000 000	2 500 000	26 648 230	2 450 208	10 017 134	0	(3 000 537)	4 320	63 619 355